Revue générale des conférences

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **13 (1884)**

Heft 8

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

car nous croyons que les résultats ne sont pas en rapport avec le nombre d'heures qu'on y consacre.

Pour ne pas fatiguer plus longtemps le lecteur par cette ennuyeuse dissertation, nous passons sous silence quelques autres critiques de moindre importance ou de nulle valeur, et constatons qu'un très petit nombre d'instituteurs seulement mettent sur le compte de la méthode et des cahiers de Zæhringer les faibles résultats obtenus pour cette branche.

« La plupart des plaintes formulées, des lacunes constatées, a dit l'honorable directeur de l'Ecole normale, viennent de ce qu'on ne suit pas les directions du *Guide du maître.* » Cette opinion, que nous partageons entièrement, en vaut bien une autre.

Est-ce à dire que l'ouvrage soit irréprochable ? Nous n'avons pas la prétention de le croire et encore moins de le dire. Rien n'est sans défaut de ce qui sort de la main des hommes. Seules les œuvres de Dieu sont parfaites. Nous croyons que la méthode de Z. est bonne, excellente même. Sa réputation, on l'a déjà dit, n'est pas à faire ; elle est faite depuis longtemps dans la Suisse allemande et dans une notable partie de la Suisse française. Que, dans les détails, nos cahiers soient susceptibles d'être perfectionnés, nous ne faisons aucune difficulté de le reconnaître. Bien des améliorations y auraient déjà été apportées si, il y a quatre ou cinq ans, quelques instituteurs ne s'étaient plaints des changements trop fréquents qui signalaient les nouvelles éditions.

Quel que soit le sort qui leur est réservé dans notre canton, nous allons les soumettre à un nouvel examen très minutieux et y apporter, en vue de les simplifier, toutes les modifications compatibles avec l'esprit de la méthode. Quant à dénaturer l'ouvrage pour satisfaire aux caprices de gens qui, de partis pris, critiquent pour critiquer ou de ceux qui ne se sont jamais donné la peine d'en faire une étude sérieuse, nous ne pouvons y donner les mains. Quoi que l'on fasse, on ne parviendra jamais à contenter tout le monde. Il y aura toujours des esprits chagrins ou prétentieux qui ne trouveront de beau et de bien que leurs propres œuvres et rejetteront la faute de leurinsuccès sur les méthodes ou les manuels prescrits.

Lé crouiou z'ovrai sé plaingnont totaivi dé lau z'uti.

Nous remercions Monsieur l'aumônier Tanner, rédacteur du *Bulletin pédagogique*, du bienveillant accueil accordé à nos lignes, écrites à la hâte, au milieu de nombreuses occupations.

P. Ducotterd.

REVUE GÉNÉRALE DES CONFÉRENCES

Conférences des instituteurs de la Glane, a Romont, — des instituteurs de la Broye, a Morat, — des institutrices de la Broye, a Estavayer, — des instituteurs et des institutrices de la Gruyère a Bulle.

Nous remercions les bienveillants correspondants qui nous ont fait parvenir les échos des conférences scolaires. La publication intégrale de chacun des rapports que nous avons reçus nous forcerait à ne faire paraître quelques-uns d'entre eux qu'à une époque trop réculée. Nous nous bornons donc, bien qu'à regret, à reproduire des extraits ; nous ne supprimerons rien d'essentiel,

mais nous élaguerons tout ce qui concerne la lecture et l'approbation des protocoles, les banquets, les toasts et les chants.

On nous écrit du district de la Glâne :

« Les deux questions mises à l'étude par le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation ont donné lieu à des rapports assez complets. — Tous les instituteurs qui ont traité la première question (rapporteur M. Corminbœuf), sauf deux, si je ne me trompe, sont d'avis qu'il faut bannir le patois. Pour apprendre aussi bien que possible le français à leurs élèves, les instituteurs de cet arrondissement ont pris la résolution : 1° d'exiger toujours d'eux des réponses complètes ; 2° de donner beaucoup de leçons de choses ; 3° de fonder des bibliothèques scolaires et de faire appel à la bonne volonté des autorités locales.

« La conclusion la plus importante de la seconde question (rapporteur M. Vieille) est celle qui demande un cours préparatoire primaire annexé à l'école normale.

« La séance du matin est terminée par des avis excellents donnés par M. le Préfet et par M. l'inspecteur.

« A 2 heures nous étions tous réunis dans la salle de l'école supérieure des garçons. M. Volery donne une leçon de lecture au cours supérieur ; M. Grand, une leçon de lecture sur la Bible illustrée au cours moyen ; M. Reynaud, une leçon de lecture d'après la méthode analytico-synthétique à des enfants qui n'avaient encore jamais fréquenté l'école. Ces trois leçons ont été excellentes ; la dernière surtout a étonné les instituteurs les plus opposés à l'emploi de cette méthode de lecture, et tous, d'un commun avis, ont décidé de bien l'étudier et de l'adopter dans leur école.

« M. Genoud, invité à assister à la conférence, nous a parlé de l'exposition scolaire permanente ; il a convaincu ses auditeurs, puisque nous nous proposons tous d'aller la visiter pour y puiser les intéressants renseignements dont nous avons tous besoin.

« Sur la proposition de M. l'inspecteur, le district de la Glâne est divisé en cinq sections formant, pour l'été, autant de conférence régionales qui auront lieu le vendredi, une fois le mois, comme cela a eu lieu l'année dernière et comme cela se pratique dans la Gruyère. »

Nous recevons de M. G., instituteur dans la Broye les renseignements suivants :

« Le 5 juin dernier, les instituteurs du premier arrondissement scolaire étaient réunis en conférence dans la petite ville de Morat, sous la présidence de M. l'abbé Gapany, inspecteur : Messieurs les Préfets du Lac et de la Broye, M. le directeur et un professeur des écoles de la ville de Morat honoraient l'assemblée de leur présence.

« Nous venons à Morat, dit M. l'inspecteur dans son discours d'ouverture, non pas comme Charles-le-Téméraire, il y a quatre siècles, pour faire la guerre à la cité ; mais bien pour travailler au développement intellectuel et moral de nos écoles ; *ora et labora :* priez et travaillez : tel a été le sujet de son allocution.

« M. Miedinger, secrétaire de la conférence et rapporteur de la première question mise à l'étude (suppression du patois) lit son intéressant travail. Nous en citerons quelques conclusions, saisies au vol pendant la lecture :

« Que l'instituteur donne l'exemple à son domicile, dans sa famille, dans ses relations privées : il doit parler français toujours et cela naturellement, sans affectation, sans pédanterie.

« Recommandation aux élèves de s'exprimer pendant leurs jeux, leurs récréations, dans la langue que le maître leur enseigne à l'école.

« Que l'instituteur surveille activement les élèves en dehors des classes, afin de s'assurer si sa volonté est suivie ; au besoin *pensums*.

« Fréquentes leçons de choses sous forme d'entretien à l'école non seulement avec les petits enfants, mais aussi avec les plus âgés. »

« Le rapport de M. Bochud sur la deuxième question, ayant trait aux leçons d'épreuves pour l'obtention du brevet, eut ensuite son tour.

« Le rapporteur demande le stage et une école annexe à Hauterive. Cette dernière innovation n'a pas trouvé grâce devant l'auditoire ; la création d'une école semblable fut reconnue impossible à l'école normale, faute d'élèves. D'aucuns croient qu'une classe de ce genre pourrait être comparée à un pauvre patient sur lequel des chirurgiens en herbe s'exerceraient à tour de rôle à faire des opérations uniquement à leur avantage ; et, à force de blessures, le malheureux finirait par succomber. Le stage aurait plus de chances de produire sur les élèves régents un résultat efficace dans l'art d'allier la théorie à la pratique.

« M. Horner, recteur du collège, arrivé pendant la séance, est invité par M. l'inspecteur à donner une conférence sur la manière d'utiliser avec fruit le syllabaire dernièrement sorti de presse et dont il est lui-même l'auteur. M. Horner s'en acquitte avec la complaisance, l'empressement, le sérieux et l'éloquence qui sont dans ses habitudes. Simulant une leçon donnée à de petits enfants, l'ancien professeur de l'école normale sut se mettre à la portée du jeune âge pour se faire comprendre. Prévenant les objections et y répondant avec courtoisie, il persuade les plus indifférents et les plus hostiles à sa méthode.

« L'heure est déjà avancée. M. le préfet Bourqui remercie M. le Directeur des écoles de Morat de la bienveillance qu'il a montrée en mettant une salle à la disposition de la conférence. Nous avons à le remercier encore de la bonne volonté qu'il a mise à nous ouvrir les portes du musée et de la salle renferment les anciens trophées du champ de bataille de Morat.

« Nous quittons non sans regrets la cité moratoise en conservant un bon souvenir de l'accueil sympathique que nous y avons reçu et de la laborieuse mais aussi bien agréable journée que nous y avons passée. »

Mlle B., secrétaire des conférences des institutrices du 1er arrondissement, nous adresse les communications suivantes :

« Les institutrices du 1er arrondissement ont eu mardi, 10 juin 1884, à Estavayer leur conférence annuelle. M. le Préfet honorait l'assemblée de sa présence. Mlle Duc, institutrice à Estavayer, donne une leçon de lecture aux élèves de sa classe, et Mlle Bellay, une leçon d'histoire nationale. Après une leçon de géographie et d'économie domestique, les élèves se retirèrent et Mlle Joie, institutrice à Montborget, lut son rapport qui reçut l'approbation de toute l'assemblée.

« En voici les conclusions :

1° L'économie domestique doit être considérée au point de vue moral et au point de vue matériel.

2° L'élaboration d'un programme simple et gradué, dirigé d'après les besoins de nos écoles est nécessaire si l'on veut obtenir quelques résultats dans cet enseignement.

3° Consacrer à l'enseignement de cette branche au moins une heure par semaine en dehors des ouvrages manuels.

4° Faisons prendre de bonne heure aux jeunes filles des habitudes d'ordre, de propreté et d'amour du travail.

5° Rendre l'enseignement aussi pratique que possible.

« M. l'inspecteur pria ensuite Mlle B. de lire le rapport de M. Miedinger sur la nécessité de l'étude du français et de l'abolissement du patois.

« Chacune de nous était convaincue depuis longtemps que cet idiome parlé dans presque toutes les communes était la cause principale du peu d'avancement des écoles fribourgeoises. Aussi, après la lecture de cet excellent rapport et les exhortations de notre dévoué inspecteur, qui nous recommanda de prêcher d'abord d'exemple, de ne parler patois dans aucune circonstance, puis de donner de nombreuses leçons de choses ; celles d'entre nous qui n'avaient encore obtenu que de faibles résultats, se promirent bien de redoubler de zèle. »

Enfin nous recevons de la Gruyère les intéressants détails suivants :

« Le 29 mai, le corps enseignant primaire de la Gruyère était réuni en conférence à Bulle, sous la présidence de l'inspecteur du district. L'assemblée compte 56 participants. Elle est honorée de la présence de MM. Duvillard, préfet ; Horner, recteur du collège St-Michel ; Genoud, instituteur à Onnens.

« M. le président félicite les maîtres de leur assiduité aux conférences, regrette que quelques-uns d'entre eux n'aient pas encore pris l'habitude d'arriver exactement à l'heure, déclare qu'il inscrira comme absents ceux qui sortiront avant la clôture de la séance, puis parle en termes émus de M. l'instituteur Robadey, dont la retraite forcée nous prive d'un secrétaire habile et spirituel, d'un bibliothécaire dévoué, d'un excellent collègue et d'un modèle de travail et de savoir-faire dans l'enseignement. M. Progin propose d'envoyer au regretté M. Robadey, au nom de la conférence, une lettre de sympathie et de reconnaissance, ce qui est voté par d'unanimes acclamations.

« M. Vesin, instituteur à Bulle, est nommé secrétaire de la conférence et bibliothécaire de district.

« Comme l'indiquait la lettre de convocation, la séance devait consister tout entière en leçons pratiques. M. Bovet, instituteur à Sales, ouvrit la série de ces exercices par une leçon de lecture aux élèves de l'école supérieure de Bulle. Pas assez de lecture, trop de questions diverses et surtout trop d'analyse logique : tel est le résumé des critiques soulevées par cette leçon, bien préparée et bien menée du reste.

« Voici venir M. Bosson, instituteur à Vuippens, le manuel de M. Ducotterd à la main. Il s'agit de calcul mental. La leçon, suivie par les élèves ci-haut désignés, roule sur le système métrique. Les questions sont articulées et posées d'une manière distincte et rapide. Le maître a le tort de se promener incessamant et précipitammant devant son cours, de répondre trop facilement lui-même aux questions à résoudre et d'interroger presque exclusivement les élèves les plus forts. C'est ce que la critique fit particulièrement ressortir et avec juste raison.

« Mme l'institutrice Glasson a la parole pour une leçon de choses aux élèves de son école. Un gros morceau de sucre blanc, du sucre en poudre, un cornet de cassonade, des bâtons de sucre d'orge, des chaînes de sucre candi, que sais-je encore ? Le tout étalé sur la table, nous prouve dès l'abord que le *sucre* sera l'objet de la leçon et que Mme Glasson ne donne pas l'enseignement intuitif *dans le vide* et d'une manière purement idéale, comme certains *précieux* qui parlent toute l'année de pierres et de fleurs sans jamais en montrer une seule. Les préparatifs que nous avons sous les yeux nous disent : « La leçon sera bonne. » Et bonne elle fut. M. Horner l'appela un modèle. L'inspecteur s'en déclara satisfait, ce

qui est beaucoup dire... Mme Glasson a la vie, l'entrain, la question rapide et le genre pratique; elle fait voir, palper, chercher, juger et comparer. Il lui arrive quelquefois de commencer les mots ; c'est le seul tort qu'on a pu lui reprocher, mais c'en est un.

« Les maîtres auront retiré très grand profit de cette leçon. Tout autant de profit, et plus encore peut-être, auront-ils retiré de la leçon donnée par M. le recteur Horner sur la méthode analytico-synthétique de lecture. M. Horner, on le sait, est l'auteur du syllabaire où cette méthode est appliquée. Un exposé complet des principes qui ont inspiré le nouveau syllabaire, une leçon d'application offrant toute la série des exercices nécessaires au succès, des réponses bienveillantes et décisives aux questions posées par certains membres de l'assemblée : voilà en substance ce qui, pendant une heure, éveilla vivement notre attention et finit par amener dans l'esprit de chacun une conviction certaine. Les élèves mis à la disposition de M. Horner n'avaient, malheureusement, pas suivi d'une manière consciencieuse et complète les procédés indiqués par l'auteur du syllabaire. Il en résulta des lacunes et certaines longueurs inévitables pour le conférencier, qui aurait préféré avoir affaire à des enfants n'ayant eu encore aucune leçon. Cela nous amène à répéter qu'il est essentiel, si l'on veut réussir, de suivre fidèlement les directions de l'auteur, soit pour le mode d'épellation, soit pour la série des exercices.

« M. l'instituteur Genoud nous conduisit par la pensée dans la salle de l'exposition scolaire permanente établie à Fribourg, et nous fit faire connaissance avec les principaux objets exposés. Ceux qui n'auront pas compris les explications, un peu précipitées, de M. Genoud, ont un moyen facile de se mieux édifier, en visitant eux-mêmes l'exposition scolaire, comme le leur a conseillé chaleureusement le conférencier.

« La séance avait été longue. M. l'inspecteur la prolongea encore d'une demi-heure pour donner un compte-rendu sommaire des résultats constatés dans ses visites du printemps. Il regrette de devoir signaler des succès peu réjouissants encore dans l'enseignement de l'écriture, de l'orthographe et de la composition. Ces trois branches méritent et exigent plus de soins ; les maîtres devront s'y mettre avec ardeur et en se souvenant que *vouloir, c'est pouvoir*. Les observations de M. Progin ne sont pas noyées dans les flots de l'euphémisme ou des réticences : qui les entend les comprend.

« Un vote chaleureux de remercîments à M. le Recteur Horner et à M. Genoud, puis la séance est levée. Elle avait duré près de cinq heures. »

LE CAHIER UNIQUE

L'école primaire du Valais préconise l'emploi du *cahier unique* dans les écoles. Dans ce cahier seraient transcrits, non seulement les tâches journalières de français, mais encore tout ce qui se rattache à un exercice : devoirs d'arithmétique, voire même les punitions données sous forme de tâche avec mention du jour et de la cause.

J'attendais qu'une plume mieux exercée ait commenté ce sujet qui a été longuement traité dans les numéros 8, 9 et 12. Qui ne dit rien consent, dit un proverbe. Je n'opine pas du bonnet, et, puisque aucun des 123 lecteurs fribourgeois du journal précité